

guide   
**ZÉRO PHYT'EAU**  
L'ESPACE VERT SANS PESTICIDES



seine-et-marne.fr ●●  
**SEINE-MARNE** 7  
LE DÉPARTEMENT



# guide

## ZÉRO PHYT'EAU

L'ESPACE VERT SANS PESTICIDES



Même en l'ignorant à présent, une seule goutte de pesticides pollue des milliers de litres d'eau. L'eau de nos rivières, l'eau qui fait pousser nos cultures, mais aussi l'eau que nous buvons.

Sur un territoire comme la Seine-et-Marne, le 1<sup>er</sup> enjeu de la suppression des produits phytosanitaires est donc la protection de la ressource en eau. La qualité de l'eau potable distribuée à tous les Seine-et-Marnais et à une partie des Français en dépend.

Nous n'avons pas attendu les échéances établies par la législation, qui prévoit l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires, par les collectivités au 1<sup>er</sup> janvier 2017, puis par les particuliers au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Nous nous sommes dotés d'un outil commun à tous les acteurs de l'eau : le Plan départemental de l'eau, avec notamment comme objectifs la protection de la ressource et la bonne qualité de l'eau potable.

C'est dans ce cadre que nos équipes accompagnent les communes pour les aider à améliorer la qualité de l'eau potable distribuée à leurs habitants, à réduire l'utilisation de pesticides sur leurs espaces publics, à entretenir les cours d'eau qui irriguent leur territoire et à trouver des solutions d'assainissement adaptées à leur situation.

Pour participer à la sensibilisation du plus grand nombre, nous avons créé ce guide, qui accompagne l'exposition « ZÉRO PHYT'EAU, l'espace vert sans pesticides » pour présenter l'impact des produits phytosanitaires sur notre environnement et notre santé, et donner des solutions pratiques pour apprendre à s'en passer.



**Jean-Jacques Barboux**  
Président du  
Département de  
Seine-et-Marne



**Delphine Billon**  
Vice-présidente en charge  
de l'environnement  
et du cadre de vie



# Les pesticides : attention danger !



Appelés aussi produits phyto-sanitaires, les pesticides sont couramment utilisés pour lutter contre :



**Toxiques pour la santé**



**Néfastes pour la biodiversité**

- **LES HERBES INDÉSIRABLES** (herbicides),
- **LES INSECTES NUISIBLES** comme les pucerons (insecticides),
- **LES CHAMPIGNONS PARASITES** (fongicides).

• Un contact direct avec la peau ou les yeux, par inhalation ou par ingestion, peut provoquer une **irritation aiguë** qui se manifeste par des irritations cutanées, des nausées, des vertiges, des problèmes respiratoires, ou des migraines.

• À long terme, l'exposition régulière peut entraîner des **maladies graves** (effets cancérigènes, dérèglements endocriniens, maladie de Parkinson, etc.) et être à l'origine de malformations chez l'enfant. Le lien entre la maladie de Parkinson et l'exposition aux pesticides est reconnu officiellement par décret depuis 2012.

• Si les pesticides sont toxiques pour les plantes et les insectes indésirables, ils détruisent aussi tous les autres organismes utiles (vers de terre, papillons, abeilles, etc.).

**néfastes pour la biodiversité**, ils appauvrissent et stérilisent les sols, s'accumulent dans les êtres vivants et contribuent à la diminution de la biodiversité.

• **Sans les produits phyto-sanitaires, comment protéger nos cultures ?**

\* Pour en savoir plus, consultez le site de l'INRAE.



# La pollution généralisée de l'environnement par les pesticides

Une seule goutte de pesticides rend impropre  
à la consommation des milliers de litres d'eau  
et implique des traitements coûteux pour  
la rendre à nouveau potable !

## • Eau souterraine :

Sur les cent sources  
d'eau souterraine  
de la Seine-et-Marne,  
une seule présente  
un bon état chimique  
vis-à-vis des pesticides.

(Source : DREI Ile-de-France - Département  
de Seine-et-Marne)

## • Arrosage :

L'ensemble des zones  
d'eau de Seine-et-  
Marne est globalement  
pollué par les  
pesticides.

(Source : DREI Ile-de-France - Département  
de Seine-et-Marne)

## • Eau potable :

75 % des non-  
conformités pour  
l'eau potable en  
Seine-et-Marne étaient  
imputées aux pesticides  
en 2015.

(Source : Plan  
départemental de l'eau de  
Seine-et-Marne 2012-2016)

## • Atmosphères :

40 pesticides  
différents ont été  
recensés dans l'air  
en Ile-de-France.

(Source : Aiquef)

## • Air intérieur :

94% des logements  
français  
contiennent la trace  
d'au moins un pesticide,  
le plus souvent lié  
à la désinfection,  
au traitement des  
charpentés ou  
des plantes d'intérieur.

(Source : INRS, étude  
EXPOSE 2003)

En matière  
de contamination  
de pesticides,  
la France est  
la 1<sup>re</sup> en Europe  
et la 4<sup>e</sup> dans  
le monde.



# Une réglementation restrictive et un usage encadré



## Un usage progressivement réservé aux professionnels :

- Obligation de délivrer un certificat pour tout utilisateur professionnel (2012)
- Fin de l'accès en libre-service pour les jardiniers amateurs (2017)
- Interdiction de distribution, usage et achat pour une utilisation non-professionnelle (2019)

## Interdiction de traitement phytosanitaire sur :

- Abords des points d'eau et des cours d'eau dans une zone de 5 mètres maximum de large (2006)
- Voirie sauf rangers de sécurité (2017)
- Espaces verts (2017)
- Parcs et promenades (2017)



## Restriction d'usage :

Certains produits (eau ayant un impact sur la santé humaine) ne sont plus utilisables sur les espaces fréquentés par des personnes vulnérables telles que les enfants, les personnes âgées, les personnes malades, convalescentes ou handicapées (2011).



# Faire évoluer les pratiques d'entretien des communes



## Les aménagements



- 1 • Entretien
- 2 • Plantations
- 3 • Paillage
- 4 • Réajustement
- 5 • Aménagement des points d'ajustement

## Les techniques alternatives



- 1 • Brossage / désherbage
- 2 • Désherbage mécanique
- 3 • Désherbage thermique à l'eau chaude
- 4 • Désherbage thermique
- 5 • Désherbage manuel



## 7 conseils nature et malins pour nos jardins



### 1. Planter au bon endroit

Tenez à ce que vos végétaux soient plantés avec une exposition adaptée aux besoins de la plante (solaire, ombre, vent, pluie) et dans un sol qui leur convient (argileux, acide, etc.).

Une plante qui reçoit de l'ombre sera beaucoup plus résistante à la sécheresse et aux ravageurs si vous la plantez en pleine soleil dans un sol sec. Pour cela, il est utile de bien connaître votre jardin (quelles zones sont le plus ou soleil...).

Respecter les besoins de vos plantes, c'est les rendre plus résistantes aux ravageurs et aux maladies.



### 2. Ne laissez pas la terre « à nu »

Couvrez la terre au pied de vos plantations avec un paillage, comme le broyat de bois, les feuilles mortes, la paille de chène ou de lin. Ceci permet de limiter le désherbage et de conserver l'humidité au sol.

Prenez à regarder votre pelouse après une opération de scarification par exemple. Installer des plantes couvre-sol qui occuperont rapidement l'espace et empêcheront ainsi la pousse d'herbes indésirables : géraniums vivaces, linaires, etc.

Planter des engrais verts au potager : ce sont des plantes qui, semées après une récolte, occuperont rapidement l'espace empêchant l'invasion par des herbes indésirables. Elles permettent aussi d'aérer le sol et d'enrichir sa fertilité. Exemples : moutarde, colza, radis, phacélie, vesce, sarrazin ou trèfle.

### 3. Observez votre jardin

Surveillez régulièrement l'état de votre jardin. L'arrosage peut être un moment privilégié pour cela. Cela vous permettra de repérer les maladies et ravageurs dès leur apparition et de limiter leur propagation.

Gardez à l'esprit que tout insecte présent sur une plante n'est pas nuisible, bien au contraire !

La présence de cochenilles sur une plante attaquée par des pucerons peut indiquer qu'il ne sera pas utile d'intervenir. Une feuille jaunie n'est pas forcément signe d'une maladie, elle peut indiquer un manque ou un excès d'arrosage, une mauvaise exposition, une carence. Évitez si les dégâts sont suffisamment importants pour nécessiter une intervention. Dans bien des cas, supprimer les feuilles ou rameaux atteints permet d'éviter la propagation de la maladie ou le développement des ravageurs.

Plus de conseils sur le jardinage au naturel sur

[eau.seine-et-maine.fr](http://eau.seine-et-maine.fr), rubrique "Eco-gestes et jardinage" !

## 6 bonnes raisons d'abandonner les pesticides au jardin

### 1. Nocivité pour l'homme

L'utilisation des pesticides est dangereuse aussi bien pour la personne qui les applique que pour les personnes qui fréquentent ensuite l'espace traité. L'utilisation de ces produits au potager contamine les récoltes (pendant une durée dépendant du produit).

### 2. Pollution de l'eau

Les désherbants (appliqués sur les surfaces imperméables, les allées en pente, les pelouses et les massifs) contribuent à la pollution de l'eau. Il est réglementairement interdit de désherber les fossés.

### 3. Coût important

Le coût d'achat n'est pas négligeable. De plus, l'utilisation de pesticides entraîne des coûts importants pour le retraitement des déchets dangereux (bidons vides) et la potabilisation de l'eau.

### 4. Nocivité pour tous les habitants du jardin

La plupart des pesticides sont des «tue-tout» qui n'épargnent pas les papillons, les abeilles, les coccinelles et les perce-oreilles qui luttent par exemple efficacement contre les pucerons. C'est la biodiversité de nos jardins qui est en jeu. Pour les animaux domestiques aussi, ces produits sont nocifs.

### 5. Tassement et stérilité des sols

La terre laissée "à nu" se tasse et s'asphyxie rapidement lors des fortes pluies. Les traitements tuent les micro-organismes et les vers de terre qui aèrent le sol.

### 6. Résultats médiocres

Le désherbage chimique sélectionne des plantes de plus en plus résistantes aux herbicides. L'aspect visuel des herbes jaunies n'est pas valorisant.



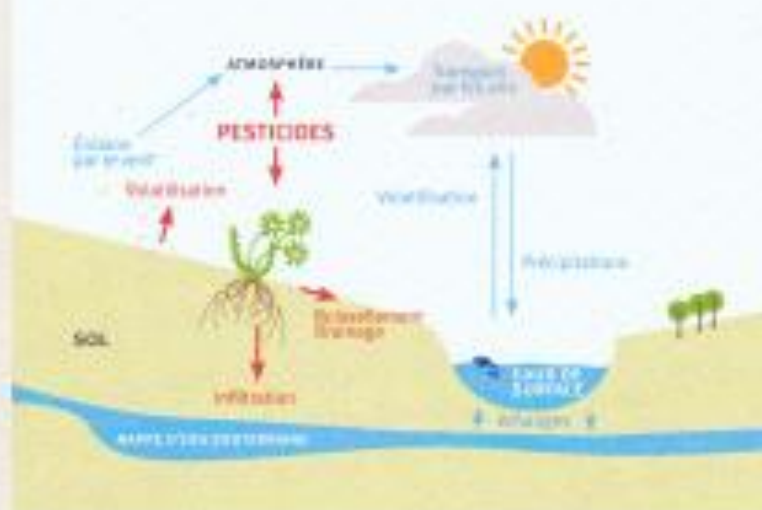


# La pollution due au désherbage chimique sur les espaces publics

Jusqu'à 30% de la pollution de l'eau par les pesticides est due à des usages en zone non agricole : espaces verts et publics des communes, voirie, jardins des particuliers, golfs, etc.

En ville, une grande quantité de pesticides est appliquée sur la végétation spontanée des voiries, parkings imperméabilisés et trottoirs. La dose de pesticides non fixée par les plantes va être transportée via les caniveaux directement vers les rivières puis les nappes souterraines. Exposés à d'importants usages, les milieux aquatiques sont très vite pollués.

## Le cycle de pollution des pesticides



# Accompagner les collectivités



Le Département et AQUAL'Érie accompagnent les collectivités dans la réduction de leur consommation de pesticides et la mise en place de nouvelles pratiques d'entretien des espaces publics.

Pratiquement toutes les communes Seine-et-Marnaises sont engagées dans une démarche de réduction d'utilisation des produits phytosanitaires avec le Département ou AQUAL'Érie. Cela leur permet de bénéficier :

- d'un accompagnement et de conseils personnalisés ;
- de subventions pour l'achat de matériel alternatif au désherbage chimique ;
- d'échanges d'expériences et de journées de mutualisation ;
- d'une valorisation des nouvelles pratiques, avec notamment le label **ZÉRO PHYT'EAU**.



Le label « **ZÉRO PHYT'EAU** » a été créé par le Département en 2013 dans le cadre des actions préventives du Plan départemental de l'eau.

Il récompense les collectivités ayant totalement arrêté l'utilisation des produits phytosanitaires (herbicides, fongicides, insecticides) depuis au moins deux ans pour l'entretien de leurs espaces publics. Il est également demandé aux élus des communes lauréates de s'engager à maintenir dans le temps ces modes d'entretien alternatifs sans pesticides et de communiquer sur la démarche.

Le Département remet aux communes lauréates des outils de communication pour leur permettre de valoriser leur action auprès des habitants : logo, panneaux d'information, articles pour leur journal municipal, etc. Elles ont aussi la possibilité de faire appel à Seine-et-Marne environnement.



#### 4. Améliorez le sol avec du compost

Composter soi-même ses déchets permet d'obtenir un engrais naturel, complet, gratuit, qui favorise la vie du sol tout en réduisant le volume de déchets ménagers. **Correctement fertilisés, vos plantes seront plus vigoureuses.**

Un apport d'engrais chimique non adapté aux besoins de vos plantes peut au contraire affaiblir celles-ci.



#### 5. Préserved un milieu équilibré

Dans un jardin équilibré, les populations de proies et de prédateurs tendent à s'équilibrer. Ainsi, les punaises qui se régèrent d'un chèvêcheille sont éliminées par les coccinelles, qui sont à leur tour mangées par les oiseaux. N'oublions pas qu'une coccinelle mange jusqu'à 80 punaises/jour !

**Offrez un abri aux petits animaux « utiles »,** coccinelles, perce-oreilles, abeilles solitaires, oiseaux, hérissons qui régèreront les espèces indésirables ou participeront à la pollinisation. **Laissez fleurir les plantes sauvages qui attirent les insectes utiles.** Plantez plusieurs familles de plantes afin d'attirer insectes et oiseaux : par exemple, préférez des haies composées d'arbustes d'espèces variées et locales, dont on laisse développer le feuillage naturellement sans taille excessive.

#### 6. Faites le bon geste au bon moment

**Adaptez les périodes de taille, de plantation et de tonte aux besoins de vos plantes, en fonction de la saison et des conditions climatiques.** Ainsi, elles seront moins fragilisées par ces opérations.

**Adoptez une tonte haute (plus de 7 cm si possible) :** une pelouse tondue moins souvent et plus haut s'enracine mieux et a besoin de moins d'eau ; elle est aussi plus résistante aux maladies. Les tontes courtes favorisent l'installation de plantes comme le plantain, piquettes, etc. **Éliminez les plantes indésirables avant leur montée en graines :** mécaniquement, à la binette, avec l'eau chaude de ruissau ou avec un appareil thermique à gaz. **Pensez aux solutions sans pesticides contre les maladies et insectes ou animaux ravageurs :** pièges à insectes, filets anti-insectes, jus de ortie ou de piéble.

#### 7. Raisonnes l'arrosage

Adaptez votre arrosage selon les besoins de la plante, de son âge et de la saison. Pensez à arroser pendant les périodes propices à la pluie ou le soir au coucher du soleil. Dans la mesure du possible, évitez de mouiller le feuillage car l'humidité favorise le développement des maladies fongiques. **La récupération d'eau de pluie permet d'obtenir une eau gratuite, abondante, sans puiser dans les ressources.**

Cette récupération permet l'arrosage durant les périodes de sécheresse prolongée.

